

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 22 juin 2023**

**Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL**

Nombre de membres en exercice : 37  
Nombre de membres présents : 37  
Absents excusés : 00

Date de convocation : 15/06/2023

**Délibération N° D-2023-2206-02**

**Membres présents : 37 membres**

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DYEUL Aurélie, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, DIETRICH Isabelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à Gaston BURGER pour voter en son nom.

Madame DOTT Sylvie a donné pouvoir à Pierre ROTH pour voter en son nom.

Madame ROTH Mireille a donné pouvoir à Alain GROSSKOST pour voter en son nom.

Madame BAUER Liliane a donné pouvoir à André JACOB pour voter en son nom.

**Membres absents excusés : ../..**

**Objet : Marché de collecte et traitement des biodéchets**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire qu'il a été décidé de mettre en œuvre une collecte en apport volontaire des biodéchets afin de répondre à l'obligation du tri à la source des biodéchets applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans le cadre de la mise en place de cette collecte, il explique que la communauté de communes a lancé un appel d'offres ouvert pour un marché de collecte et de traitement des biodéchets à la suite de l'installation sur le territoire de 65 abris-bacs.

Au terme de cette consultation, 3 soumissionnaires ont présenté une offre dont voici le classement qui est ressorti après l'analyse comparative présentée et validée en CAO du 19/06/2023 :

Désignation des candidats			Prix	Note prix	Note technique	Note globale
1	AGRIVALOR ENERGIE	Hirsingue (68560)	77 690,00 €	39,75	50,00	<b>89,75</b>
2	SUEZ RV Nord Est	Strasbourg (67100)	77 205,00 €	40,00	46,00	<b>86,00</b>
3	RECYBIO	Strasbourg (67100)	87 359,60 €	35,35	42,00	<b>77,35</b>

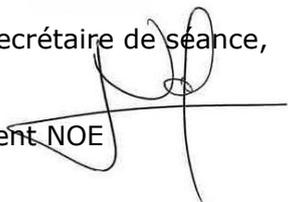
Ainsi, le Président propose de retenir l'offre de l'entreprise AGRIVALOR ENERGIE, pour un montant annuel du marché estimé à 77 690,00 € HT.

Après délibération, le Conseil communautaire **valide** cette proposition à l'unanimité et **décide** d'attribuer le marché à l'entreprise AGRIVALOR ENERGIE (Absent en début de séance, M Pierre Luttmann n'a pas pris part au vote). Le président **est autorisé** à signer le marché à intervenir.

Fait à Truchtersheim, le 23 juin 2023

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

